



PROJET
Pédagogique
accueil
PERISCOLAIRE



*Avec la Commune d'Épehy
et Vacances Plurielles*



Coopérative
Vacances
Plurielles



Année scolaire 2020-2021

Préambule

La vie quotidienne des enfants s'organise dans des temps et des espaces aux frontières plus ou moins délimitées ou perméables entre le foyer familial, l'école et le temps libre.

Dans ce contexte, l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires est naturellement amené à prendre en compte des enjeux éducatifs, mais également des enjeux sociaux et culturels.

De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des parents qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants. Mais ces temps libres sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants et des jeunes à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, l'exercice de choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité, l'apprentissage de la vie en société.

Ces temps de prise en charge, faisant suite ou précédant les activités scolaires de l'école, devront permettre prioritairement aux enfants :

- de se détendre ou de se reposer
- de jouer et de se dépenser physiquement
- de favoriser leur participation enthousiaste et libre et aux activités et animations
- d'échanger entre eux ou avec les animateurs.

Un travail important de partenariat existera avec l'école d'Epehy dont l'accueil périscolaire sera un complément. Le périscolaire sera "à la disposition " de l'école mais ne s'y substituera pas. Un projet éducatif territorial a été mis en place.

1. Enjeux de territoires

- Un accueil périscolaire répond à la prise en compte d'un territoire et de ses réalités.
- Il contribue au développement de la vie locale, renforce le lien social, améliore la qualité de vie.
- En modifiant son environnement immédiat, il peut être pour l'école un élément favorable à sa pérennité, notamment en milieu rural.
- Un accueil périscolaire est un service aux publics.

En cela le développement d'un accueil périscolaire de qualité contribue à l'attractivité d'un territoire, à son aménagement et à son développement.

2. Enjeux sociaux

- L'accueil périscolaire répond à un besoin de garde de plus en plus exprimé par les familles et généré par les modes de vie actuels. Il facilite la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.
- Il peut permettre, en diminuant pour les familles certaines contraintes, un meilleur accès à l'emploi.
- L'accueil périscolaire est également une réponse possible aux formes d'inoccupation des enfants et des jeunes dans les temps périscolaires.
- C'est aussi un mode et un espace de socialisation.
- Il peut favoriser la mixité sociale.

3. Enjeux éducatifs

- Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux, parce qu'ils sont de courte durée et touchent un grand nombre d'enfants, en particulier à midi.
 - Il importe que ces spécificités soient prises en compte dans le respect des rythmes de vie de l'enfant et du jeune et en cohérence avec les autres temps de l'enfant (école, famille, temps de loisirs)
 - Il importe que ce temps d'accueil ne soit pas restrictif dans son fonctionnement et offre un accès au plus grand nombre d'enfants et de jeunes
 - Les temps périscolaires contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant ou du jeune.
- L'accueil périscolaire possède ainsi une réelle fonction éducative.

4. Buts des accueils périscolaires

Les accueils périscolaires répondent à un besoin social qui peut s'analyser en fonction de plusieurs paramètres, notamment :

- besoins de garde hors temps scolaire nécessaires à des familles dont les occupations, professionnelles voire autres, ne permettent pas une conformation quotidienne aux horaires scolaires pour accompagner et venir chercher les enfants aux heures de rentrée et/ou de sortie de l'école ;
- besoins des enfants en termes de prise en charge éducative durant les temps hors journée scolaire et hors domicile familial ;
- mode de socialisation pour les enfants (ce qui implique une souplesse dans les critères d'admission : favoriser l'accès de tous les enfants aux accueils périscolaires, y compris à ceux dont les parents ne travaillent pas).

4. Eléments de définition d'un accueil périscolaire

Un accueil périscolaire doit répondre aux critères suivants :

- être un lieu d'accueil collectif d'enfants prenant place avant ou après les temps d'école
- prendre en compte les rythmes de l'enfant, et, pour ce faire :
- élaborer un projet concerté

- proposer, dans le cadre du projet pédagogique, un certain nombre d'activités (ludiques, culturelles, sportives), capables de répondre aux divers besoins de l'enfant, à son état et à ses envies, tenant compte de son âge, de son degré d'attention, de sa disponibilité d'esprit, de sa fatigue éventuelle ;
- veiller aux conditions matérielles et morales d'accueil, afin d'assurer la sécurité et le bien être de l'enfant ;
- mettre l'accent sur la qualification et les compétences des personnels et/ou intervenants.

Les temps d'accueil

L'accueil du matin de 7h à 8h30 : la prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, souvent bousculé en termes de rythme, comprise entre le lever et le temps scolaire.

Une atmosphère calme et réconfortante (pour les plus jeunes, c'est aussi le moment de la séparation) est indispensable.

Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité, et pouvoir s'isoler s'il le souhaite. Les enfants auront à leur disposition des livres, des jeux de société, des jouets, et du matériel de base s'ils veulent fabriquer de petites choses. L'adulte est là pour l'aider en cas de besoin.

Des besoins naturels alimentaires ou de repos doivent pouvoir être satisfaits. Les enfants pourront emporter leur petit-déjeuner et déjeuner dès leur arrivée le matin afin de ne pas avoir à se lever encore plus tôt pour avoir le temps de prendre un bon petit déjeuner. Néanmoins, il convient de veiller ne pas entrer dans une logique de suralimentation. Un coin calme sera aménagé pour permettre aux enfants de se reposer s'ils le souhaitent.

L'accueil du midi de 12h à 13h30 : l'essentiel du temps de pause méridienne est consacré à la restauration de l'enfant et au repos. Le temps de repas doit correspondre à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre.

Le nombre d'encadrants doit être suffisant pour permettre d'être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrisse convenablement et de façon équilibrée.

Cet accueil devra permettre à l'enfant de déjeuner dans un climat convivial ; il doit pouvoir profiter d'un moment de détente où «nulle» activité ne lui soit imposée. Le temps de repas est un temps éducatif, les animations à proposer pendant la pause méridienne doivent :

- favoriser les habitudes d'hygiène : lavage des mains avant et après les repas, brossage des dents...
- apprendre à respecter les personnes qui nous entourent : dire bonjour, au revoir, merci ...

- développer l'autonomie : maîtriser l'utilisation des couverts ; contrôle et précision des gestes de service (pour se servir et servir les autres) ; mélanger les âges à table pour favoriser la responsabilisation des grands tout en accélérant l'autonomie de chacun...

- inciter à goûter, prendre le temps de manger.

Un livret de bonne conduite a été mis en place avec la mairie pour permettre le bon déroulement des repas.

Le temps de l'après repas est principalement un temps de détente et de libre épanouissement. Des activités seront proposées aux enfants s'ils le désirent (lecture, mimes, jeux extérieurs...).

L'enfant doit être, à ce moment de la journée, libre de choisir (ou non) une occupation.

Les enfants auront la possibilité de se rendre dans les coins permanents pour s'amuser ou tout simplement discuter, lire un livre ou se reposer tranquillement avant de retourner en classe.

[L'accueil du soir de 16h à 18h30](#) : à ce stade de la journée, l'enfant a déjà participé à 8h heures de travaux individuels ou collectifs plus ou moins dirigés.

Le goûter est un moment important. C'est une coupure et une détente entre la fin des activités imposées et le temps de loisirs. La variété des aliments proposés (ex : compote, lait, pain, biscuits...), le cadre et l'ambiance du goûter sont adaptés. On prendra le temps de goûter tous ensemble à table.

La détente et le repos seront privilégiés avant de proposer des activités.

Des animateurs proposeront des activités variées auxquelles les enfants pourront participer en attendant l'arrivée de leurs parents. Le but est d'occuper leur temps intelligemment en leur faisant découvrir de nouvelles techniques (modelage, peinture...), faire du sport ou préparer un petit spectacle plutôt que de regarder la télévision ou traîner dans les rues. Une boîte à idées sera mise en place pour permettre aux enfants d'exposer leurs idées d'activités et pouvoir les mettre en place avec les animateurs.

Les enfants auront la possibilité de faire leurs devoirs afin de ne plus rien avoir à faire en rentrant à la maison. Une aide pourra être fournie en cas de besoin par les animateurs présents. Les parents doivent vérifier les devoirs avec leur enfant le soir à la maison pour garder un œil sur la scolarité de leur enfant.

Les enfants auront accès aux coins permanents pour s'amuser de manière autonome ou

tout simplement discuter, lire un livre ou se reposer tranquillement s'ils ne souhaitent pas faire l'activité proposée.

L'enfant pourra « ne rien faire » si l'en manifeste le besoin ou l'envie.

Le rôle de l'animateur périscolaire

Ce qui fait la spécificité de l'animateur périscolaire peut être caractérisé ainsi :

- une relation individuelle avec l'enfant plus forte en raison des moments de la journée pendant lesquels prennent place ces accueils ;
- un rôle médiateur ;
- un rôle facilitateur.



L'animateur périscolaire est à l'interface de l'école et de la famille ; il est, au quotidien, au plus près des enfants. Il est donc un référent particulier pour l'enfant, parfois le confident, souvent celui qui console...

Aussi, il importe qu'il ne se laisse pas envahir par l'affectif. Il doit avoir une conscience claire des limites de son rôle ; il n'est ni parent, ni enseignant : à chacun sa place, à chacun son rôle.

[L'accueil du mercredi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30](#) : durant cette journée, des activités seront proposées par les animateurs. Le fonctionnement d'une journée sera le même qu'une journée d'accueil de loisirs. Les activités proposées seront choisies en concertation avec les enfants pour répondre au mieux à leurs envies. Le projet s'appuiera sur les compétences des animateurs des accueils de loisirs jeunes. L'équipe se réfère au PEDT et au plan mercredi mis en place. Un accueil à la demi-journée est possible.

[L'accueil durant les vacances scolaires](#) : cet accueil sera organisé en relation et en cohérence avec le projet de l'accueil périscolaire.

L'accueil se fera du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 avec un service de restauration le midi. Un accueil est possible dès 7h et jusque 18h30.

Un projet pédagogique spécifique à chaque période sera rédigé par la directrice en concertation avec l'équipe d'animation.

*** Les activités ***

Les activités mises en place durant ces périodes d'accueil périscolaire doivent favoriser l'échange, l'écoute, le bien-être et la détente de l'enfant.

Fait plaisir quelque chose que l'on a envie de faire : l'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants (création d'une boîte à idées par exemple) tout en proposant des nouveautés.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Il y a différentes façons d'envisager l'activité :

Laisser jouer : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.

Donner à jouer : l'activité initiée par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer. Il reste ou non ensuite.

Jouer avec : l'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans ses limites de compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe. L'accompagnement est nécessaire.

Faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

Les domaines d'activités :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)

- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...

- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte d'autres milieux...)

- Les activités physiques et sportives

- La lecture, le conte...

Des coins permanents seront mis en place sur l'ensemble du site et les enfants pourront s'y rendre lorsqu'ils le souhaitent. On y retrouvera :

- ★ un coin calme pour permettre à chaque enfant de se reposer s'il en ressent le besoin à n'importe quel moment de l'accueil. Ce coin sera aménagé de manière confortable avec des tapis, des coussins, des petits fauteuils et des poufs...

- ★ un coin coloriage, dessin où les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination et à leur talent. Chaque enfant disposera d'un album de coloriage réunissant toutes ses œuvres d'art !



★ un coin jeux de société où les enfants pourront se réunir avec leurs copains pour jouer tranquillement

★ un coin lecture où les enfants pourront lire un livre ou se faire raconter une histoire par un plus grand ou par un animateur



★ un coin création où les enfants auront à leur disposition du matériel et pourront réaliser au grès de leurs envies et de leur imagination divers objets.

Une sensibilisation sur le respect du matériel, le gaspillage et le rangement du matériel sera effectuée auprès des enfants.

Les animateurs seront présents pour jouer avec les enfants, leur expliquer les règles d'un jeu si besoin, les écouter, les aider et leur faire passer un bon moment. Ils veilleront à ce que tout se passe dans le calme et la bonne humeur pour le bien-être de chacun (aussi bien pour les enfants que pour eux).

Nous avons choisi de prendre le même thème que l'école pour assurer une continuité dans les projets. Le thème choisi pour cette année scolaire 2020-2021 est les couleurs. La salle d'accueil sera donc décorée en fonction de ce thème (porte-manteau, fresque, règles de vie, décoration...).

* Les objectifs *

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de Vacances Plurielles.

Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein de l'accueil périscolaire.

Il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où l'on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Durant cet accueil périscolaire voici quelles seront les intentions éducatives de l'équipe, les objectifs pédagogiques ainsi que les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs.

* Assurer le bien-être de l'enfant

• **Assurer la sécurité de chacun, c'est :**

- Adopter une attitude sécurisante et préventive quant aux risques et aux dangers,
- Dans cette période de crise sanitaire veiller au respect des gestes barrières

- Respecter le taux d'encadrement en accueil périscolaire d'un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 18 enfants pour les plus de 6 ans, dans le cadre du PEDT, ou d'un animateur pour 10 et d'un pour 14 sans PEDT.
- Respecter le taux d'encadrement en accueil extrascolaire d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 12 enfants pour les plus de 6 ans,
- Tenir à jour dans chaque groupe la liste de présence des enfants,
- Faire l'appel nominatif des enfants et les compter régulièrement,
- Être vigilants quant à la santé des enfants (hydratation, protection solaire, PAI, allergies, symptômes évocateurs du Covid-19)
- Soigner les enfants et tenir à jour le registre d'infirmerie,
- Être présents auprès des enfants et toujours savoir où ils sont,
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités, utiliser du matériel adapté.

- **Garantir un climat affectif sécurisant**

- Garder une certaine stabilité dans l'équipe d'animateurs,
- Donner des repères fixes (toujours la même salle, règle de vie et journée type),
- Être à l'écoute des besoins (rassurer, reconforter...),
- Faire le lien avec les parents, communiquer
- Personnaliser et décorer la salle d'accueil avec le groupe d'enfants

- **Respecter le rythme de vie de l'enfant**

- Alternier les temps d'activités calmes et d'activités plus physiques,
- Laisser des moments de jeux libres,
- Proposer des activités d'intérieur et d'extérieur,
- Donner la possibilité de se reposer,
- Être vigilants aux signes de fatigue (repli sur soi, agressivité...),
- Faire un retour au calme avant et après le repas.

- **Favoriser une bonne hygiène**

Hygiène corporelle :

- S'assurer que les enfants passent aux toilettes régulièrement,
- Se laver souvent les mains,
- Être vigilants aux parasites (poux).

Hygiène alimentaire :

- Être attentifs à l'équilibre des repas,
- Encourager les enfants à goûter à tout,
- Inciter à boire souvent de l'eau.

* Renforcer la socialisation

• Apprendre à vivre en collectivité

- Définir avec les enfants des règles de vie, de sécurité et d'hygiène,
- Afficher les règles de vie dans la salle d'accueil,
- Insister sur les notions de respect (de soi, des autres, des locaux, du matériel, de l'environnement,)
- Refuser la violence sous toutes ses formes.

• Favoriser la citoyenneté

- Organiser des moments de bilans,
- Prendre en compte la parole de l'enfant, demander son avis à l'enfant

• Responsabiliser l'enfant

- Le faire participer aux tâches de la vie quotidienne (préparer le goûter, débarrasser la table, ranger et nettoyer),
- Responsabiliser les plus grands en soutien des plus petits,
- Le responsabiliser par rapport à son comportement.

* Favoriser l'épanouissement de l'enfant

• Favoriser le jeu

- Mettre en place des moments de jeux libres et autonomes,
- Organiser des espaces de jeux,
- Proposer des jeux de groupe adaptés à leur âge,
- Organiser des jeux collectifs, des grands jeux...,
- Varier les jeux et les activités.



• Favoriser la créativité et l'imaginaire

- Permettre aux enfants d'utiliser et d'expérimenter différents matériaux, différentes techniques,
- Le laisser s'exprimer, s'approprier ses créations,
- Ne pas porter de jugement négatif sur ses productions,
- Mettre à sa disposition du matériel.

• Amener de nouvelles connaissances et faire vivre de nouvelles expériences

- Varier les activités,
- Mettre en place des projets d'activités sur des thématiques variées,
- Permettre aux enfants de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles, artistiques...

• Favoriser l'autonomie et la prise de décision

- Proposer plusieurs activités dans chaque groupe,
- Susciter les prises d'initiatives,

- Créer des moments de détente, de liberté en laissant le choix (quoi, avec qui...)
- Le laisser choisir ses activités, sa place à table,
- Prendre en compte leur parole et y répondre,
- Le laisser faire seul en l'encadrant.



• Valoriser les activités

- Encourager et stimuler les enfants,
- L'inciter à terminer son activité,
- Valoriser leurs progrès,
- Afficher ou exposer leurs réalisations,
- Inviter les parents au sein de l'accueil périscolaire (expositions, spectacles...)

* Impulser un comportement éco- citoyen

- Fabriquer des poubelles de tri pour les salles,
- Recycler nos déchets (composteur, tri, matériel de récupération)
- Être attentifs à la consommation excessive d'énergie (porte fermée, lumière, chauffage, eau...)
- Privilégier la marche à pied,
- Respecter la nature.



L'organisation humaine

L'équipe sera composée de :

- * une directrice coordinatrice de secteur salariée permanente de Vacances Plurielles
- * une directrice diplômée BPJEPS LTP salariée permanente de Vacances Plurielles
- * des animateurs permanents diplômés ou stagiaires.
- * Des animateurs en renfort en mission de service civique : notre structure accueille des volontaires pour des missions d'animation d'une durée de 8 mois.
- * Des stagiaires dans le cadre de leurs études (BEPA service à la personne, POM...)
- * Des animateurs vacataires en renfort si besoin tout au long de l'année (sorties, journées à thème...)

Pour le nettoyage des locaux, une personne est mise à disposition par la commune : elle se charge de nettoyer la salle d'accueil et les sanitaires.

Pour la préparation des repas, une personne de la mairie est mise à disposition pour le réchauffage des plats.

La vie quotidienne

⊙ **L'accueil** : les enfants sont accueillis par les animateurs à partir de 7h00 du lundi au vendredi. Les parents amènent leur enfant directement dans la salle d'accueil.

⊙ **Le pointage des enfants** : la directrice ou les animateurs se chargent du pointage des enfants dès leur arrivée. Ils notent l'heure d'arrivée de chaque enfant sur le cahier de présence.

⊙ **Le rangement des affaires personnelles** : les enfants peuvent déposer leurs affaires sur les portes manteaux dans la salle d'accueil. Ils sont en nombre suffisant pour que chacun ait le sien. Un petit filet à doudou permet au plus jeune d'y mettre leur nounours et de le récupérer dès qu'ils le souhaitent.

⊙ **Le départ des enfants** : les animateurs accompagneront les enfants jusqu'à leur classe le matin ainsi que l'après-midi. Ils récupéreront également les enfants le midi et à 16H après la classe. Puis se sont les parents qui viennent rechercher leur enfant dans la salle d'accueil le soir.

⊙ **Le goûter** : un goûter est prévu chaque après-midi après la classe. La directrice se charge d'acheter les goûters et veille à ce qu'ils soient variés et équilibrés. C'est un moment privilégié, on prendra le temps de bien goûter et de discuter tous ensemble de la journée passée.

⊙ **Les repas** : chaque midi une cantine est proposée, les repas seront pris à la maison des associations, rue de la Brasserie à Epehy. Les repas sont livrés par la société API restauration et réchauffés sur place par Sylvie, une employée communale. Les tickets seront à acheter par carnet de 10 à la mairie d'Epehy pendant les heures d'ouverture. Les repas seront à réserver auprès de la mairie le jeudi pour la semaine suivante. Les régimes alimentaires ou les allergies signalés par les parents seront pris en considération.

Les menus sont affichés sur la grille de l'école et dans la salle d'accueil.

Régulièrement des repas à thème sont mis en place (Italie, Halloween, Noël...)

Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant se lave les mains avant chaque repas et mange suffisamment et de tout.

Une sensibilisation au goût sera faite : tout le monde doit goûter à tout avant de dire qu'il n'aime pas.

Une sensibilisation au gaspillage sera également effectuée.



Après le repas, un temps calme est mis en place : jeux calmes, lecture, repos.

⊙ **Les soins** : les animateurs possèdent leur PSC-1 et peuvent ainsi apporter les premiers secours aux enfants en cas de besoin.

Après chaque soin effectué sur un enfant, la personne retranscrit sur la fiche de soins les informations nécessaires.

Pour toutes urgences, il sera fait appel au médecin de proximité, aux pompiers ou au Samu.



⊙ **Les trousse pharmacie** : elles contiennent tout le nécessaire pour soigner un enfant (compresses stériles, antiseptique, gel à l'arnica, crème solaire, pince à écharde, bandes et sparadrap, sérum physiologique, numéros d'urgences et une fiche de soin type en fonction de la blessure jointe en annexe).



Les trousse sont vérifiées régulièrement par la directrice qui les complète en cas de besoin.

Lors de chaque sortie, les animateurs doivent posséder une trousse de secours.

⊙ **La fiche sanitaire** : elle fait partie intégrante du suivi médical mis en place par l'accueil périscolaire. Un classeur regroupera par ordre alphabétique l'ensemble des fiches sanitaires.

La directrice les vérifie avant le début de l'accueil et répertorie les éventuelles remarques des parents (allergies, recommandations). L'équipe d'animation sera informée en cas de problème médical d'un enfant (allergies ou autres).

⊙ **Le protocole sanitaire** : la crise sanitaire nous a obligé à mettre en place un protocole sanitaire dès la rentrée de septembre 2020. Les animateurs portent un masque en permanence et veillent à l'application des gestes barrières tout au long des temps d'accueil. Une procédure est prévue en cas de suspicion de cas de Covid-19, les familles ont signé et s'engagent à respecter le protocole mis en place.

Les locaux

Nous disposons de nos propres locaux dans l'extension du groupe scolaire :

- une salle d'accueil pour les activités
- une salle de motricité
- des sanitaires
- un espace extérieur avec de la pelouse et sécurisé
- la maison des petits pieds pour l'accueil des moins de 6 ans

Ces locaux sont aménagés à proximité des écoles maternelle et primaire.

La restauration scolaire se passe à la maison des associations.

Les espaces intérieurs comportent :

- une zone collective
- une zone de repos accessible en permanence à l'enfant
- des sanitaires adaptés à l'âge et au nombre d'enfants
- une trousse de premiers secours

Les espaces extérieurs sont clos et sans dangers apparents.

D'autres locaux du village nous sont également accessibles pour les loisirs du mercredi :

- une salle des fêtes
- le stade municipal

L'aménagement de l'espace.

L'aménagement de l'espace revêt une grande importance, dans le sens où il correspond pour l'enfant et les parents à la toute première perception de l'accueil périscolaire. L'espace doit donc être aménagé de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

Dans un même espace, différents « coins » peuvent être créés qui correspondent aux différents besoins de l'enfant (lecture, construction, graphisme...). Un tel aménagement favorise l'autonomie de l'enfant, en lui permettant de conserver une certaine liberté de mouvement sous la surveillance de l'animateur.

L'aménagement de l'espace remplit ainsi une réelle fonction pédagogique.

Le cadre, la loi

Les règles de vie : elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles seront travaillées avec les enfants dès la première journée et affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Un point sera fait systématiquement avec les nouveaux arrivants.

Un permis à point sera également mis en place avec les enfants. Chaque point perdu sera justifié, et on discutera avec l'enfant de ce qu'il s'est passé pour que cela ne se reproduise pas (dispute, bagarre...)

Les cigarettes, les drogues : toute consommation de cigarettes, drogues ou alcool sera interdite aussi bien pour les enfants que pour les animateurs.

Les parents

Notre volonté est de favoriser l'intérêt des parents et leur implication.

Par quels moyens ?

- En les informant de ce que vivent les enfants dans l'accueil périscolaire
- En permettant aux parents de participer à la vie de l'accueil périscolaire en s'appuyant sur leurs compétences
- En organisant différentes manifestations

- En instaurant une relation de confiance
- En proposant des accueils chaleureux et conviviaux
- En facilitant l'accès des parents aux lieux de vie des enfants

Moyens mis en œuvre :

- Installation de panneaux d'informations
- Mise en place et tenue régulière d'un site internet avec des photos et des informations pratiques
- Elaboration de documents de communication (création d'un journal avec les enfants, distribution d'un guide pratique...)
- Organiser des temps d'échanges et de dialogues régulièrement
- Associer les parents à certaines activités, accompagnement lors de sorties...
- Demander leur aide pour la confection de gâteaux, costumes...

* Bilan et évaluation du projet *

A partir des objectifs pédagogiques fixés dans le projet, différentes méthodes seront mises en place afin de recueillir et analyser les informations :

- l'observation de la directrice, de l'organisateur et des animateurs
- les bilans remplis par les enfants
- les réunions d'équipe chaque jeudi matin pour faire le point sur la semaine passée et évoquer ensemble les difficultés
- les retours des parents et des personnes extérieures
- les retours des prestataires

Mais aussi à partir d'indicateurs pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs :

- la prise de plaisir des enfants durant les activités proposées
- le nombre d'enfants qui proposent des activités
- le nombre de parents qui participent à la vie de l'accueil : goûter animé, sortie, spectacle
- la qualité des relations enfants-enfants, enfants-adultes, adultes-adultes.

Un bilan écrit sera réalisé par la directrice en fin d'année et remis à l'organisateur.

Un sondage sera également réalisé auprès des parents pour recueillir leurs impressions et leur demander leurs avis et leurs idées.

Un bilan avec la mairie et avec les maires des communes partenaires sera programmé pour faire le point sur l'année d'accueil proposée et entendre les différentes remarques de chacun.